NON À LA REPRESSION SYNDICALE !

Enfermé dans une logique d'austérité et de productivité sans fin, le patronat porte la responsabilité de la dégradation des relations sociales en s'attaquant aux conditions de vie et de travail des cheminots. En tant que premier employeur du secteur ferroviaire, la direction SNCF porte une responsabilité particulière. Sa politique ne vise qu'à faire payer aux cheminots le prix de la dette du système, le désengagement de l'État et les opérations capitalistes de rachats d'entreprises étrangères.

C'est le résultat d'une réforme qui n'a réglé aucun problème et ne donne aucune perspective au service public ferroviaire. Face à cette réalité de plus en plus évidente, la direction doit entendre les revendications portées par les organisations syndicales du secteur ferroviaire et y apporter des réponses satisfaisantes. Nier les revendications justes et légitimes des cheminots et adopter une stratégie de passage en force des projets d'entreprise revient à s'attaquer à la démocratie sociale.

S'en prendre aux militants des organisations syndicales et à tous les cheminots qui contestent et se mobilisent, est inacceptable et dégrade encore le climat social. Nous exigeons le retour à la négociation sur les revendications à tous les niveaux de l'entreprise et de la branche pour trouver des réponses aux besoins des cheminots et des usagers du service public ferroviaire.

La balle est dans le camp du patronat et plus particulièrement de la direction SNCF pour revenir à une logique constructive. Autant dire aujourd'hui que la plupart des dirigeants de l'entreprise se croient à peu près tout permis. Peu importe les faits, la méthode ou la légitimité des procédures, les sanctions doivent tomber !

Les porteurs de cette politique ont besoin de faire des exemples en sanctionnant fortement les militants syndicaux pour que tout le monde rentre dans le rang et accepte l'inacceptable. Certains militants sont aujourd'hui menacés directement de sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'à la radiation des cadres. La direction provoque sur twitter et dans les instances, monte des fichiers illégaux et insultants, mais veut réprimer sévèrement la moindre réaction.

Est-ce un hasard si ce sont des membres CHSCT, dont un secrétaire qui sont proposés à la radiation ? Nous n'accepterons pas ces remises en cause directes et brutales de l'exercice du droit syndical. Nous soutenons sans réserve les Camarades de toutes les organisations syndicales confrontés à l'arbitraire de la répression syndicale. Nous combattrons toute forme de discrimination dans les entreprises, pour ceux qui ont le courage de s'engager pour nous tous et qui ne méritent pas d'être traités en coupable !!!

Rendez-vous le 29 mars 2017 à partir de 12 h 30, Cour de Rome, pour soutenir nos collègues !!!